



Commune  
de  
La Neuveville



Commune  
mixte de Plateau  
de Diesse



Commune  
de  
Nods



# NOEL DIFFERENT Lundi 24 décembre 2018

A toutes les personnes intéressées  
à partager cette soirée avec nous !

Inscrivez-vous et venez passer un  
chaleureux moment en notre compagnie  
le lundi 24 décembre 2018  
à la salle des Epancheurs, (en face de la gare  
de La Neuveville) dès 18h30,  
que vous soyez seul(e) ou en couple, un apéritif  
suivi d'un repas vous sera gracieusement offert.

Pour une question d'organisation,  
nous vous demandons de vous annoncer  
d'ici au 17 décembre 2018 au moyen  
du bulletin d'inscription ci-dessous

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

NPA, lieu : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

A envoyer à :  
Contrôle des habitants  
Mme Ramdoo-Dick  
Place du Marché 3  
2520 La Neuveville  
Tél. 032 752 10 01  
E-Mail : [ph@neuveville.ch](mailto:ph@neuveville.ch)

(un bulletin d'inscription par personne à remplir SVP merci)

### LA MUNICIPALITÉ DE LA NEUVEVILLE, POUR LE SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT, RECHERCHE UNE OU UN

Releveuse – releveur  
de compteurs eau et électricité

Pour la période du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2018.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter  
aux heures de bureau Mme Ana Calado ou  
Monsieur Jean-Claude Scherler au 032 752 10 10.

Veuillez faire parvenir votre offre de services à :  
Service de l'équipement, M. Jean-Claude Scherler,  
Place du Marché 3, 2520 La Neuveville, jusqu'au  
20 novembre 2018.

### Noctambus et Moonliner

La Commune participe financièrement aux services  
de bus Noctambus et Moonliner. Ceux-ci permettent  
aux noctambules de rentrer, chaque weekend, en  
toute sécurité à La Neuveville aux horaires suivants:

- **Noctambus** au départ de la Place Pury  
(Neuchâtel) à 2h15 et 4h00

- **Moonliner 33** au départ de la Gare (Bienne)  
à 2h15

Ces deux services sont payants ! Il vous est possible  
d'obtenir des billets directement dans le bus.

### VOTATION FÉDÉRALE ET CANTONALE DU 25 NOVEMBRE 2018

Le bureau chargé de diriger les opérations du scrutin  
a été constitué comme suit :

**Président :** M. GOMES CALADO Sergio

**Vice-présidente :** Mme FRAGNOLI Nathalie

#### Membres

Mmes FISCHER Tania  
GASCHEN Manon  
GAUCHAT Naomi  
GERBER Corinne  
GIOIA Giuseppina  
GUENIAT Françoise

MM. GERZ Francis  
GEX Roman  
GIAUQUE Jean-Daniel  
GIGANDET Jacques-Alain  
GRAGE Xavier  
GREMAUD Didier  
MICHEL Karim

Police cantonale à La Neuveville

031 638 88 61

### ASSOCIATION DU SERVICE BENEVOLE "7 SUR 7"

#### DU DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Convocation à l'Assemblée extraordinaire

Judi 29 novembre 2018 à 18h00

Salle de paroisse catholique

Rue des Mornets 15 La Neuveville

#### Ordre du jour

Bienvenue

1. Transfert des transports 7/7 à Croix-Rouge Suisse  
section Jura bernois.

2. Présentation du fonctionnement CRS.

3. Approbation.

4. Divers.

Le comité de "7 SUR 7"

### Avis de construction

**Reguérante :** FSG La Neuveville, Case postale,  
2520 La Neuveville.

**Auteur du projet :** Mme Stéphanie Gauchat, Prés-  
Guétins 36f, 2520 La Neuveville.

**Emplacement :** tracés selon plans déposés (Quai  
Moeckli - Ch. des Rives - Ch. de St-Joux - Ch. de Ru-  
veau - Ch. des Lorettes - Promenade Auguste Rollier  
- Ch. de Poudelle - Ch. des Peupliers - Ch. de Mau-  
pras - Ch. de Rondans - Ch. des Côtes-Bugnot - Rte  
du Vignoble - Sur Les Frieses - Côte de Poudelle -  
Sur Maupras - Ch. Sous le Gibet - Ch. des Aubépines  
- Ch. de Vervas - Les Chênes - Ch. du Tirage - Rue  
du Faubourg - Ch. du Signolet - Ch. de l' Ecole pri-  
maire - Rue de la Gare - Place du Marché), Com-  
mune de La Neuveville.

**Projet :** balisage de 2 parcours Helsana-Trail (ran-  
donnée, nordic walking et course à pied) de 4 et 8  
kilomètres empruntant des chemins communaux,  
privés et pédestre déjà existants (30 points de bali-  
sage sur des supports existants et pose de 3 nou-  
veaux mâts)

**Dimensions :** selon plans déposés.

**Construction :** selon plans déposés.

**Zones de protection :** périmètre de protection du  
vignoble, voie de communication historique, inven-  
taire fédéral des paysages, sites et monuments na-  
turels d'importance nationale (IFP) – Objet 1001 –  
Rive gauche du Lac de Bienne.

**Zones :** routes/chemins communaux, chemins pri-  
vés, route cantonale et agricole.

**Dérogations :** art. 24 LAT, 25 LCFo, 48 LAE et 80  
LR.

**Recensement architectural :** ensemble bâti B et D.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 9 dé-  
cembre 2018 inclusivement auprès de l'adminis-  
tration communale de La Neuveville. Les oppositions  
ou réserves de droit faites par écrit et motivées se-  
ront reçues dans le même délai à la Préfecture du  
Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des  
charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le  
même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 9 novembre 2018.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

**MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE  
PUBLICATION**

Les électeurs et les électrices de la Commune municipale de La Neuveville sont convoqués aux urnes le 25 novembre 2018 pour se prononcer sur les objets suivants :

**VOTATIONS FEDERALES**

1. Acceptez-vous l'initiative populaire «Pour la dignité des animaux de rente agricoles (initiative pour les vaches à cornes)» ?
2. Acceptez-vous l'initiative populaire «Le droit suisse au lieu de juges étrangers (initiative pour l'autodétermination)» ?
3. Acceptez-vous la modification du 16 mars 2018 de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales (LPGA) (Base légale pour la surveillance des assurés) ?

**VOTATIONS CANTONALES**

1. Acceptez-vous la modification de la loi sur les impôts (révision 2019) ?
2. Acceptez-vous le crédit 2018-2020 pour l'hébergement et l'encadrement des requérants et requérantes d'asile mineurs non accompagnés ?

Le scrutin sera ouvert :  
dimanche 25 novembre 2018 de 10 h. à 12 h,  
dans les locaux de l'Administration communale, place du Marché 3, 2520 La Neuveville.

Un local de vote accessoire sera ouvert le dimanche 25 novembre 2018 de 10h. à 12h, dans le bâtiment no 39, Chemin de Chavannes (hangar des pompiers).

**RAPPEL :**

Les ayants-droit au vote peuvent déposer leur enveloppe de vote par correspondance dans la boîte aux lettres située à l'entrée Sud du bâtiment de l'Administration communale, place du Marché 3. Le samedi précédant le jour de la votation, les enveloppes peuvent être déposées jusqu'à 20 heures au plus tard. Dans ce cas, comme pour le vote par courrier postal, les cartes de légitimation doivent être signées pour que le vote soit valable.

**COURSE DES PAVÉS 2018**

La 24<sup>e</sup> édition de la course des Pavés se déroulera le samedi 24 novembre 2018 dès 11 heures. Les piétons, automobilistes et autres usagers de la route sont priés de bien vouloir se conformer à la signalisation mise en place.

Pour le bon déroulement de la manifestation, le parcage des voitures sur la Place de la Liberté ainsi que la Place du Marché ne sera plus autorisé dès le vendredi 23 novembre 2018 à 7h30 jusqu'au dimanche 25 novembre à midi pour la Place de la Liberté et jusqu'au lundi 26 novembre pour la Place du Marché.

Le samedi 24 novembre 2018 dès 8h00 et ce jusqu'au dimanche matin 8h00, les rues Beauregard, de l'Hôpital, du Collège, du Marché et du Port, la Grand-Rue, l'Avenue des Collonges ainsi que les places de La Liberté et du Marché seront interdites à la circulation.

La route cantonale sera également fermée à la circulation entre 10h00 et 20h00. La déviation se fera par le Chemin des Prés-Guëtins. Ceci pour garantir une sécurité optimale aux plus ou moins 1'500 coureurs qui feront le tour de la fontaine du haut de la Rue du Marché, encouragés par un ma-

gnifique public qui sera présent pour encourager ces sportifs émérites.

De plus, entre 11h00 et 11h15 la route du Château et les Prés-Guëtins seront fermés à la circulation pour le passage des coureurs de la course du Trail de 7 lieues (24 km de La Neuveville au Plateau de Diesse et retour), soit près de 600 personnes. Une signalisation sera installée et des commissaires sécuriseront les intersections. Cependant, certaines sorties de garages ne seront pas barrées. Nous prions donc les usagers de faire preuve de patience et de prudence.

L'arrivée des coureurs est prévue entre 12h30 et 14h00. Une perturbation du trafic est prévue sur le sentier des Scouts, lors de la traversée de la route cantonale et du chemin des Vergers.

Des commissaires de courses seront présents à de nombreux endroits pour garantir la bonne marche de la course contre la montre, de la course jeunesse, ainsi que pour la course de "nordic walking".

Vu le nombre croissant de concurrents et les places de stationnement limitées, nous encourageons les coureurs qui le peuvent, à utiliser les transports publics et les Neuvevillois à laisser leur véhicule à la maison.

Nous souhaitons à toutes les participantes et tous les participants une bonne course.

Police administrative La Neuveville

**PAROISSE CATHOLIQUE DE LA  
NEUVEVILLE ET DU PLATEAU DE DIESSÉ**

Rue des Mornets 15/19  
Case postale / 2520 La Neuveville

**CONVOCAZIONE  
A L'ASSEMBLEE DE PAROISSE  
DU 22 NOVEMBRE 2018  
à 20h15, Salle de paroisse**

**Ordre du jour**

1. Méditation
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'Assemblée de paroisse du 28 juin 2018
4. Proposition et éventuelle nomination d'un membre au Conseil
5. Recherche d'un membre pour le Synode, éventuellement nomination
6. Poste de coordinateur de la catéchèse
7. Budget 2019 et quotité d'impôt
8. Informations de l'équipe pastorale
9. Synode
10. Rapports du Président du Conseil de paroisse
11. Information CdOp
12. Divers

Le président des assemblées  
Bernard Waeber

**Reconnaître l'attaque cérébrale,  
réagir vite et bien.**

 Paralyse  Troubles de la vue  Troubles de la parole **144** Numéro d'urgence

[www.attaquocerebrale.ch](http://www.attaquocerebrale.ch)

 Fondation Suisse de Cardiologie Téléphone 031 388 80 80  
CP dans 10-65-9

**LES INFOS DU MUNICIPAL  
16 NOVEMBRE 2018****COMPTOIR DE PAYERNE : LA MUNICIPALITE DE  
LA NEUVEVILLE, HÔTE D'HONNEUR 2018  
REMERCIEMENTS AUX INTERVENANTS POUR  
LEUR PARTICIPATION**

Comme vous le savez, la Municipalité de La Neuveville a eu l'honneur d'être conviée en qualité d'hôte d'honneur pour la 61<sup>e</sup> édition du Comptoir de Payerne, qui a eu lieu du 2 au 11 novembre 2018 à la Halle des Fêtes de Payerne. A cette occasion, les spécialités culinaires ont été mises à l'honneur par la présence de l'équipe de Marc Boner du Débarcadère ainsi que par l'union de la Boulangerie des Pavés, de la Boucherie Junod et des vigneron Hubert Louis et Claude Auberson qui ont présenté leurs produits réunis sous une tonnelle. Jura bernois Tourisme était également présent pour montrer aux visiteurs les atouts de notre belle région. Aussi, deux employés communaux, Vladimir Carbone, chancelier municipal, et Mélanie Schleiffer, collaboratrice administrative accompagnés de quatre amis musiciens professionnels ont formé un groupe éphémère et se sont produits en chanson, lors de l'ouverture officielle du Comptoir. Le Conseil municipal tient à remercier chaleureusement tous les intervenants qui ont représenté notre Municipalité lors de cette manifestation.

CONSEIL MUNICIPAL

**Nouvelles  
de l'administration****Vendanges 2018 dans le canton de Berne  
Météo idéale, très bonne récolte**

Les conditions météorologiques depuis le début de la période de végétation n'auraient pas pu être meilleures pour la viticulture dans toutes les régions du canton. Les vendanges ont ainsi pu débuter très tôt. De plus, le rendement et les teneurs en sucre sont très élevés. Le millésime 2018 s'annonce intéressant.

En 2018, quelque 2000 tonnes de raisin ont été récoltées dans le canton de Berne, sur une surface viticole de 248 hectares. Cela représente 42% de plus que l'an dernier et 16% de plus que la moyenne décennale. Il s'agit de la troisième plus grosse récolte des dix dernières années. La majeure partie des raisins (1810 tonnes) proviennent de la région du lac de Bière. La production a atteint 173 tonnes autour du lac de Thoun et 36 tonnes dans les autres régions du canton.

Les 248 hectares consacrés à la viticulture dans le canton de Berne sont travaillés par 185 entreprises viticoles. Un grand nombre d'exploitations (78) cultivent leurs raisins et effectuent la vinification dans leurs propres caves, ce qui n'est pas le cas dans les autres cantons. Ce sont les vigneron-encaveurs.

**Une météo optimale pour le raisin**

L'année viticole 2018 a bénéficié de conditions météorologiques extrêmement favorables : des températures moyennes élevées, des précipitations en quantité suffisante au bon moment, pas de grêle. Les raisins sont restés sains jusqu'aux vendanges grâce à la sécheresse, qui a limité le développement des maladies fongiques et neutralisé la redoutable drosophile du cerisier.

Ces excellentes conditions se reflètent dans les teneurs en sucre : la valeur la plus élevée a été mesurée à Gléresse (126 degrés Oechsle). C'est d'ailleurs là qu'a eu lieu la première récolte de raisins (Solaris), le 21 août. Les dernières grappes ont été ramassées le 26 octobre à La Neuveville.



## Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après :

### NOVEMBRE

**Samedi 17** 9.30-11.30h  
**Lundi 19** 9.30-11.30h  
**Mercredi 21** 18-19h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire  
ADMINISTRATION COMMUNALE

### Commune mixte de Nods

#### MESURES À RESPECTER AFIN DE FACILITER LE DÉNEIGEMENT

Aux portes de l'hiver, nous rappelons à chacun que le stationnement de tout véhicule sur la voie publique durant la période hivernal est interdit.

D'autre part, nous prions les propriétaires de biens fonciers de baliser les barrières, coins de mur et tout autre obstacle afin de faciliter le déneigement et d'éviter ainsi tout dégât.

Les agriculteurs sont priés de bien vouloir débarrasser les champs en bordure de route où la neige pourrait endommager leurs barrières. Dans le cas contraire, nous déclinons toute responsabilité en cas de non-respect de cette consigne et nous ne prendrons pas en charge les frais de remise en état.

Merci d'avance pour votre collaboration

Conseil communal

### DROITS BOURGEOIS

Les droits bourgeois pour les années 2017 - 2018 seront versés dès le

**1<sup>er</sup> novembre 2018 jusqu'au 31 décembre 2018 dernier délai**

à l'administration communale, aux heures d'ouverture, que nous rappelons ci-après :

Lundi	après-midi	de	16.00 h	à	18.00 h
Mercredi	matin	de	09.30 h	à	11.30 h
Jeudi	matin	de	09.30 h	à	11.30 h

Les ayants-droits sont tous les bourgeois de Nods, résidant dans la commune depuis l'année 2017 au plus tard et ayant atteint leur majorité au plus tard également en 2017.

Les ayants droit concernés doivent se présenter au guichet pour recevoir leur dû.

ADMINISTRATION COMMUNALE



### ASSEMBLÉE COMMUNALE

Les citoyennes et citoyens de Nods, ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués en assemblée, le

**Mardi 11 décembre 2018 à 20.00 heures**  
**à la salle du Battoir**

L'ordre du jour est le suivant :

#### 1) Ouverture de l'assemblée

2) Budgets 2019

- a) Présentation des budgets
- b) Approbation du budget de la communauté scolaire du Plateau de Diesse
- c) Approbation du budget de la communauté scolaire du Collège de District
- d) Approbation du budget du syndicat des sapeurs-pompier du Plateau de Diesse
- e) Approbation du budget communal 2018, taxe immobilière 1,5 % et quotité d'impôt 1.64 restent inchangées

#### 3) Modification du règlement sur la taxe de séjour

- a) Présentation
- b) Approbation

#### 4) Demande d'un crédit de CHF 50'000.- pour la mise sous terre d'une ligne électrique de moyenne tension actuellement aérienne

- a) Présentation
- b) Approbation

#### 5) Communications du Conseil communal

- Willy Sunier : dépôt illicite de matériaux et véhicules
- Alain Favre : nouvelle procédure cantonale pour le dépôt électronique des permis de construire

#### 6) Divers

Nods / 09.11.2018

CONSEIL COMMUNAL

### ÉPANDAGE D'ENGRAIS DE FERME

L'épandage d'engrais est autorisé uniquement lorsque celui-ci peut être absorbé par les plantes et ne représente aucun danger pour les eaux.

Chaque exploitation agricole doit disposer d'une capacité de stockage suffisante (qu'elle soit la propriété de l'exploitant ou bien louée) afin que les engrais de ferme puissent être utilisés dans les règles, c'est-à-dire seulement pendant la période de végétation et lorsque les conditions météorologiques ou l'état du sol le permettent.

Il est de la seule responsabilité de l'agriculteur de déterminer si l'épandage est possible ou non. L'agriculteur doit utiliser chaque possibilité de diminuer le niveau de la fosse d'ici à l'arrivée de l'hiver.

**Aucune autorité ne peut accorder une autorisation de puriner sur des terres enneigées ou gelées. La responsabilité d'une telle action repose uniquement sur l'agriculteur avec toutes les conséquences qui peuvent en découler (par ex. procédure pénale).**

En cas de situation critique, si la capacité de stockage est sur le point d'atteindre ses limites, l'exploitant est tenu d'informer l'autorité communale, afin de trouver une solution de stockage intermédiaire.

Les infractions se rapportant à l'environnement sont poursuivies d'office et donc tout épandage "sauvage" fera l'objet d'un rapport de dénonciation.

D'avance nous vous remercions de prendre en considération ce qui précède.

Conseil communal

### A L'ECOUTE DE TOUS

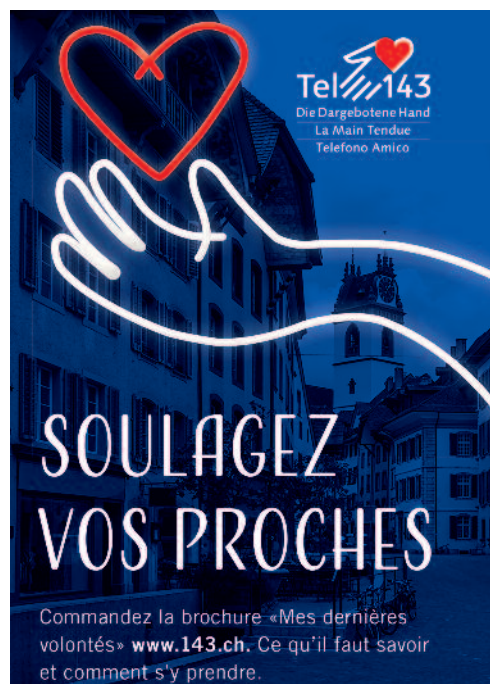
#### Le maire et l'administratrice communale à l'écoute de tous

Afin de répondre à vos interrogations, faire part de vos réclamations, critiques ou suggestions, notre maire et l'administratrice se mettent à votre disposition le mardi

**20 novembre dès 16 h 00**

Prenez donc contact avec l'administration pour fixer un rendez-vous (032 751 24 29).

C'est avec plaisir que nous vous attendons !



Commandez la brochure «Mes dernières volontés» [www.143.ch](http://www.143.ch). Ce qu'il faut savoir et comment s'y prendre.

Service d'assistance en cas de surcharge en agriculture (AUL)  
Numéro de téléphone 079 200 00 44  
Lundi au samedi de 8h - 20h  
[info@aul-be.ch](mailto:info@aul-be.ch)

Consultez gratuitement la Feuille officielle  
[www.imprimerieducourrier.ch](http://www.imprimerieducourrier.ch)

**Horaires Téléphone & Guichet**

La permanence téléphonique est assurée du :  
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 13h00	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures  
d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter **lundi & mardi toute la journée** ou **mercredi, jeudi & vendredi matin**.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse  
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : [info@leplateaudediesse.ch](mailto:info@leplateaudediesse.ch)

Téléphone : 032 315 70 70

Fax : 032 315 27 69

Site internet : [www.leplateaudediesse.ch](http://www.leplateaudediesse.ch)

En 2018, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
	24.12.2018	02.01.2019	Vacances de Noël

**Plan d'ouverture des déchetteries Diesse/Prêles**

Jour + Lieu	Lundi	Mercredi	Samedi
Diesse	10:30 - 11:30	16:00 - 17:00 (1 <sup>er</sup> octobre au 31 mars) 17:00 - 19:00 (1 <sup>er</sup> avril au 30 septembre)	10:00 - 11:30
Prêles	10:30 - 11:30	16:00 - 17:00	10:00 - 11:00

**Points de collecte des déchets verts  
Lamboing / Prêles**

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux citoyens de la commune Plateau de Diesse.

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE  
Commune bourgeoise  
Prêles**

Mardi 4 décembre 2018 à 19h30  
Bâtiment administratif bourgeois – Prêles

**ORDRE DU JOUR :**

1. Camping Prêles SA
  - 1.1 Élections
2. Assemblée de Bourgeoisie
  - 2.1 Procès-verbal dernière assemblée
  - 2.2 Budget 2019
  - 2.3 Elections
    - 1 Président pour la période 2019-2022
    - 2 Conseillers pour la période 2019-2022
  - 2.4 Informations du Conseil
  - 2.5 Divers

**PLACES LIBRES À LA CRÈCHE**

La crèche La Luciole vous propose :

- L'accueil d'enfants dans une petite équipe composée de personnel qualifié garantissant ainsi un encadrement de qualité dans une ambiance chaleureuse.

- Un programme pédagogique comprenant de nombreuses activités créatrices.

- Des infrastructures modernes dans un cadre tranquille et verdoyant.

**Des places sont encore disponibles :**

- Le **lundi, mardi et mercredi** toute la journée.
- Le **vendredi midi et après-midi**.

N'hésitez pas à contacter la responsable, Mme Virginie Krähenmann, au 032 315 18 00. Elle se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

L'administration communale

**DROIT DE CITÉ SUITE  
À UNE FUSION DE COMMUNES**

En cas de fusion, les citoyens des communes municipales ou mixtes acquièrent le droit de cité de la nouvelle commune. Leur nouveau droit de cité est automatiquement inscrit au registre de l'état civil.

Avec la nouvelle législation entrée en vigueur, les citoyens peuvent cependant, dans un délai d'un an à compter de l'entrée en vigueur de la fusion, demander à l'office d'état civil de l'arrondissement concerné d'inscrire le nom de leur ancienne commune entre parenthèse, à côté du nom de la commune fusionnée (exemple : Plateau de Diesse BE (Lamboing)).

**En vertu de l'article 31 LDC, les personnes titulaires du droit de cité d'une commune fusionnée entre le 1<sup>er</sup> janvier 2014 et le 31 décembre 2017 peuvent également faire usage de cette possibilité dans un délai d'un an à compter de l'entrée en vigueur de la nouvelle législation, soit jusqu'au 31 décembre 2018. Passé ce délai, cette demande ne sera plus possible.**

Les personnes intéressées, peuvent remplir le formulaire en ligne sur notre site internet ([http://www.leplateaudediesse.ch/guichet\\_virtuel/et\\_ats-civils\\_bernois](http://www.leplateaudediesse.ch/guichet_virtuel/et_ats-civils_bernois)) et l'envoyer directement à l'office d'état civil de Courtelary. La demande peut être individuelle ou pour toute la famille. Un émoulement unique de CHF. 75.00 est facturé pour chaque demande, qu'elle soit individuelle ou pour toute la famille.

Consultez gratuitement  
la Feuille officielle  
[www.imprimerieducourrier.ch](http://www.imprimerieducourrier.ch)

**PASSAGE DU BIBLIOBUS  
À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES****4<sup>ème</sup> trimestre 2018****Stationnements**

Diesse : Devant le complexe communal  
«Le Battoir», entre 11h15 et 12h00

Prêles : A l'Est du bâtiment administratif,  
entre 13h15 et 14h15

Lamboing : A l'arrêt de bus, entre le restaurant du  
Cheval Blanc et la boulangerie Bayard,  
entre 14h30 et 15h30

24 novembre, 8 décembre, 22 décembre

L'administration communale

**TAILLE DES HAIES, ARBRES ET BUISSONS  
EN VUE DE LA SAISON HIVERNALE**

Nous remercions les nombreux propriétaires qui ont déjà effectué les tailles nécessaires de leurs haies, arbres et buissons, mais avons toutefois constaté que quelques personnes n'avaient pas encore procédé aux travaux requis.

Afin de préparer au mieux la saison hivernale à venir, nous vous rappelons que selon les dispositions de la loi et de l'ordonnance sur les routes :

- Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée (largeur libre). Les branches surplombant la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4.50 m (hauteur sur la chaussée). Cette hauteur est réduite à 2.50 m au-dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables.

**Les riverains des routes doivent respecter les dispositions ci-dessus et tailler leurs arbres ou autre végétation, si nécessaire plusieurs fois par année.** Ils sont responsables d'éliminer à temps les arbres ou les grosses branches n'offrant pas suffisamment de résistance au vent ou aux intempéries et risquant de tomber sur la chaussée. Ils doivent aussi débarrasser la chaussée de tous les rameaux tombés et des feuilles d'automne.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

L'administration communale

**FACTURES DE FIN D'ANNÉE**

Toutes les personnes ayant des factures à faire valoir auprès de la commune sont priées de les faire parvenir à l'administration communale d'ici au 16 novembre 2018.

L'administration communale

Service d'assistance en cas de  
surcharge en agriculture (AUL)  
Numéro de téléphone 079 200 00 44  
Lundi au samedi de 8h - 20h  
[info@aul-be.ch](mailto:info@aul-be.ch)

**NOËL DES AÎNÉS 2018**

Comme de coutume, les villages de Diesse, Lamboing et Prêles invitent leurs aînés à participer au souper de Noël qui se déroulera cette année

le **mercredi 12 décembre 2018**  
au **Battoir de Diesse**  
ouverture des portes à 16h00

Afin de pouvoir organiser cette manifestation au mieux, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire à l'aide du talon d'inscription ci-dessous **jusqu'au vendredi 30 novembre 2018 au plus tard.**

Les personnes domiciliées dans les villages de Diesse, Lamboing et Prêles qui auraient besoin d'un transport peuvent l'inscrire sur le **bulletin d'inscription.**

Les personnes résidant dans un home peuvent faire appel au **Service bénévole 7 sur 7** (réservation du lundi au vendredi de 09h00 à 10h30 au no 032 752 10 77).

**Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui ont fêté leur anniversaire dans le courant du mois de novembre.**

Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à ce repas.

L'administration communale

**Bulletin d'inscription – Noël des aînés 2018**

Je désire prendre part au Noël des aînés du 12 décembre 2018 :

Nom : .....

Prénom : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Localité : .....

Transport :      oui                      non

No de téléphone : .....

**A retourner jusqu'au 30 novembre 2018**

à l'administration communale,

La Chaîne 2, 2515 Prêles

ou par courriel à [info@leplateaudediesse.ch](mailto:info@leplateaudediesse.ch)

ou par téléphone au 032 315 70 70



**L'arrêt du cœur raccourcit des vies avant l'heure.**

La Fondation Suisse de Cardiologie. Active contre les maladies cardiaques et l'attaque cérébrale. Vous aussi, aidez nous.  
Compte pour les dons: CP 10-65-0.

 [www.swissheart.ch](http://www.swissheart.ch)

**RENCONTRE DES AÎNÉS DE LA COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE**

Pour ce mois de novembre, les aînés de la commune vont partager un moment avec les enfants du catéchisme de la paroisse de Diesse pour réaliser des bonhommes en pâte. La rencontre aura lieu

le **mercredi 21 novembre 2018**  
à 15h00, au **Battoir de Diesse.**

Afin de pouvoir organiser cette animation au mieux, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire à l'aide du talon d'inscription ci-dessous **jusqu'au vendredi 16 novembre 2018 au plus tard.**

Les personnes domiciliées dans les villages de Diesse, Lamboing et Prêles qui auraient besoin d'un transport peuvent l'inscrire sur le **bulletin d'inscription.**

Les personnes résidant dans un home peuvent faire appel au **Service bénévole 7 sur 7** (réservation du lundi au vendredi de 09h00 à 10h30 au no 032 752 10 77).

Nous vous rappelons que le Noël des aînés aura lieu le **mercredi 12 décembre 2018** au **Battoir de Diesse.**

**Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui ont fêté leur anniversaire dans le courant du mois d'octobre.**

Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

**Talon d'inscription – Préparation de l'Avent**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Localité : .....

No de tél.: .....

Transport :      NON                       OUI

A retourner **jusqu'au vendredi 16 novembre 2018 au plus tard** à la Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles



**PAROISSE RÉFORMÉE DE DIESSE, LAMBOING, PRÊLES**

**MARCHE DE NOËL DU PLATEAU**

**Dimanche 25 novembre/ Battoir de Diesse**

Un beau programme !  
10h **Ouverture de la fête** avec le culte et la participation du Chœur de Lignièrès.

11h00 **Ouverture du Marché de Noël**  
De nombreux stands, de belles et bonnes choses pour vos cadeaux de fin d'année.  
(Fermeture des stands à 15h30)

11h00 **Brunch**  
Riche et coloré avec des produits de la région.  
Gratuit jusqu'à 6 ans, de 7 à 16 ans 10.-  
Adultes 20.- (Fin du brunch 13h30)  
Vente de pâtisseries  
Confections de bougies pour les enfants

**Merci pour votre présence, votre passage et votre soutien!**

**COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE AUX AYANTS DROIT DE VOTE EN MATIÈRE COMMUNALE****CONVOCATION**

à l'**Assemblée communale du mardi 11 décembre 2018**  
à 20 h 00, à la **Salle du Battoir à Diesse**

**Ordre du jour****1. Budgets 2019**

a) Introduction

b) Présentation et approbation du budget 2019 de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse

c) Présentation et approbation du budget 2019 de la Communauté scolaire du Collège de District de La Neuveville

d) Présentation et approbation du budget 2019 du Syndicat des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse (SSPP)

e) Présentation et approbation du budget communal 2019 basé sur une quotité d'impôts (inchangée à 1.85), une taxe immobilière (inchangée à 1.3‰), une taxe des chiens (inchangée: village Fr. 80.00 / campagne Fr. 50.00), une vignette verte (inchangée à Fr. 80.00), une diminution de 11.76 % de la taxe fixe par ménage des déchets. Les autres taxes communales restent inchangées.

**2. Approbation d'un crédit d'engagement de CHF 240'000.00 pour les travaux liés au bouclage 16 kV du village de Lamboing**

a) Présentation du dossier

b) Approbation du crédit d'engagement de CHF 240'000.00 pour le bouclage 16 kV du village de Lamboing

**3. Approbation d'un crédit d'étude de CHF 715'000.00 pour la construction d'une nouvelle école à Prêles**

a) Présentation du dossier par l'architecte gagnant du concours Chappuis Architectes SA

b) Approbation du crédit d'étude de CHF 715'000.00

**4. Assermentation d'une nouvelle collaboratrice à la crèche « La Luciole »**

a) Promesse solennelle de Mme Virginie Krähenmann

**5. Informations du Conseil communal****6. Divers et imprévus****Informations :**

Les documents se rapportant à cette assemblée sont déposés en consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous.

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités communales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit de vote en matière communale.

Prêles, le 9 novembre 2018

**Pouvoir tout dire et être écouté**

Un entretien aide.

Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.

Aide par mail: [www.143.ch](mailto:www.143.ch)

**Tel 143**  
La Main Tendue

## Paroisses

### Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi 16 novembre

Cultes dans les homes à 10h à Mon Repos et à 10h45 à Montagu.

16h30 Culte de l'enfance (cycle I) à la Maison de paroisse  
18h30 Préparation Noël de la Paroisse, Maison de paroisse  
18h30 Rencontre du Cycle III

Dimanche 18 novembre--

10h culte Clin Dieu à l'église de Nods. Ouvert à tous.  
Avec la pasteure Solveig Perret Almelid et les catéchumènes. 9h30 Bus Margrit pour les non motorisés, départ de la Coop

Mercredi 21 novembre

10h partage biblique et prière à la Salle Schwander, Grand Rue 13

14h30 Chœur du mercredi

Jedi 22 novembre

De 14h à 17h Mini Bazar et Coin café, Salle Schwander, Gd'Rue 13

Dimanche 25 novembre

Culte du souvenir pour toutes les personnes ayant vécu un deuil durant l'année.

La Blanche-Eglise est ouverte de 9h à 18h

A votre service, pasteur John Ebbutt - 032 751 28 57

**Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20**

[www.paref2520.ch](http://www.paref2520.ch) - [info@paref2520.ch](mailto:info@paref2520.ch)

et [www.lac-en-ciel.ch](http://www.lac-en-ciel.ch)

### Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

Sonntag, 18. November

11.25 Uhr, Motorschiff Berna, BSG: Seegottesdienst. Mit Noah Christen (Musik), Pfr. Marc van Wijnkoop Lüthi. Abfahrt: Biel ab 10.45, Tüscherz 11.00, Wingreis 11.05, Twann 11.15, Ligerz 11.25 Uhr. Rückkehr: Ligerz an 12.33, Twann 12.40, Wingreis 12.48, Tüscherz 12.55, Biel 13.10 Uhr. Kurspreise.

Pikettdienst

22. Oktober bis 2. Dezember : Pfr. André Urwyler

(Tel. 031 971 06 44)

Aktuelle und ausführliche Informationen immer über : [www.kirche-pilgerweg-bielensee.ch](http://www.kirche-pilgerweg-bielensee.ch)

### Paroisse catholique de La Neuveville

Vendredi 16 novembre

Le partage de la Parole autour d'un café est annulé.

Dimanche 18 novembre

10h Messe à l'église paroissiale

Mardi 20 novembre

Pas de célébration à Mon Repos

Vendredi 23 novembre

9h La Parole autour d'un café à la salle du conseil de la paroisse (Mornets 15). Bienvenue à toutes et tous

Dimanche 25 novembre

10h Messe à l'église paroissiale

Catéchèse

Mercredi 21 novembre 2018, Groupe 1 de 13h30 à 15h et Groupe 2 de 15h30 à 17h. Thème : Journée internationale des droits des enfants.

Assemblée de paroisse

L'assemblée générale de la paroisse a lieu jeudi 22 novembre à 20h15 à la salle de paroisse. L'ordre du jour est visible sur notre site internet ainsi qu'à l'entrée de l'église. Nous vous attendons nombreux et nombreuses. Noël des aînés

Le Noël des aînés de la paroisse a lieu dimanche 9 décembre 2018. Merci de vous inscrire jusqu'au 23 novembre 2018, nous nous réjouissons de vous y retrouver

Secrétariat de la paroisse : voir sous adresses utiles  
L'assistant pastoral, Yannick Salomon, vous reçoit volontiers du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 ou à un autre moment sur rendez-vous. Merci de le contacter au 032 751 28 38 ou en cas de non réponse au 079 352 38 12. Soyez les bienvenus !

[www.cathberne.ch/organisation/unitespastorales/unite-pastorale-catholique-de-bienne-la-neuveville](http://www.cathberne.ch/organisation/unitespastorales/unite-pastorale-catholique-de-bienne-la-neuveville)

### Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Eveil à la foi

Samedi 17 novembre, 17h, église de Diesse, rencontre pour les enfants de 3 à 6 ans sur le thème de la lumière avec bricolage à emporter

Dimanche 18 novembre

Culte à Nods, 10h, culte Clin Dieu, service de voiture  
Marché de Noël

Dimanche 25 novembre, Battoir de Diesse, 10h culte avec la participation du Chœur de Lignièrès, 11h-13h30 brunch, 11h-15h30 ouverture des stands

Pour une vie épanouie

Suite à la conférence « Dialogue entre neuroscience et foi chrétienne », il est proposé un atelier: "Exercices pratiques pour un bien-être au quotidien", avec Mme Véronique Robert, thérapeute en Ayurveda, sophrologue et infirmière. Mercredi 28 novembre, 20h Maison de paroisse, La Neuveville (Chemin de la Raisse 3).

Entrée libre, collecte

Service de voiture

Passage à 9h35 école Prêles; 9h40 Poste Lamboing et 9h45 centre du village de Diesse

Contact

Vice-président : M. Philippe Niederhauser / 032 315 19 43

Pasteur : Stéphane Rouèche

032 315 27 37 / 079 429 02 80; [strouche@gmail.com](mailto:strouche@gmail.com)

### Paroisse de Nods

Samedi, 17 novembre

Vente de la paroisse

Dimanche 18 novembre

10h, culte à Nods, culte Clin Dieu, régional

Vendredi 23 & 30 novembre

9h, méditation et prière à la salle de paroisse

Dimanche 25 novembre

10h, culte à Nods, culte du souvenir

Contacts

Pasteur : Solveig Perret Almelid

078 956 76 84 - [solveig.p.a@bluewin.ch](mailto:solveig.p.a@bluewin.ch)

Catéchète professionnelle : Anne Noverraz

079 852 98 77 - [noverraz.plagne@swisslogique.ch](mailto:noverraz.plagne@swisslogique.ch)

Numéro paroissial : 032 751 70 82

Président : André Sunier

079 240 55 09 - [arosun@worldcom.ch](mailto:arosun@worldcom.ch)

### Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Dimanche

10h Culte de maison chez différentes familles

Mardi

6h30 à 7h Forum des hommes

Mercredi

9h15 à 11h Au café des dames

[www.labri.ch](http://www.labri.ch) - Tél : 032 751 36 65

### Eglise Adventiste - Services à Bienne

Samedi 17 novembre

9h30 Partage de la Parole

10h30 Culte par le pasteur Gilbert Dewinter

Mercredi 21 novembre

19h30 Réunion de prières

20h Etude de l'Apocalypse

**BIENVENUE AU  
MINI - BAZAR  
AVEC COIN CAFÉ**

**22 novembre de 14h à 17h30**  
Grand -Rue 13, La Neuveville

au 1<sup>er</sup> étage du secrétariat de la paroisse  
pour soutenir les actions de la paroisse

### PLANNING FAMILIAL AU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs sur rdv.

- grossesse désirée ou imprévue.
- contraception (remise de la "pilule du lendemain")

Tél. 032 324 24 15 - Centre hospitalier de Bienne, 2501 Bienne. [www.szb-chb.ch](http://www.szb-chb.ch)

## Adresses utiles

### Service de maintien à domicile (SMAD)

**La Neuveville**

Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19  
Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

### Association du service bénévole 7 sur 7

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc.)

Visites. Renseignements: **lundi- vendredi de 9h à 10h30.**

Tél. 032 752 10 77

### Home Montagu et foyer de jour

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 761 26 96

Repas à domicile : tél. 032 751 21 05

[www.home-montagu.ch](http://www.home-montagu.ch)

### Secrétariat de la Paroisse Réformée

**Nouveaux horaires :** le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Les lundis, mardis, mercredis et vendredis après-midi de 14h à 17h. Le jeudi est fermé toute la journée. Tél. 032 751 10 35, Courriel : [info@paref2520.ch](mailto:info@paref2520.ch) N° d'urgence : 0848 20 25 20

### Secrétariat de la Paroisse Catholique

Le secrétariat de la paroisse répond à vos appels le mercredi de 8h30 à 11h et le jeudi de 14h30 à 17h. Tél. 032 751 28 38 ou par mail : [laneuveville@cathberne.ch](mailto:laneuveville@cathberne.ch)  
Site Internet : [www.cathberne.ch/organisation/unites-pastorales/unite-pastorale-catholique-de-bienne-la-neuveville](http://www.cathberne.ch/organisation/unites-pastorales/unite-pastorale-catholique-de-bienne-la-neuveville)

### Service de l'Equipe de La Neuveville

Service de garde, no de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

### Administration du cimetière de La Neuveville

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

### Service payant de bus durant le week-end

**Noctanbus :** départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00  
**Moonliner :** départ de la Gare (Bienne) à 2h15

### Jura Bernois tourisme

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. Infos et manifestations sous [www.jurabernois.ch](http://www.jurabernois.ch). Courriel : [laneuveville@jurabernois.ch](mailto:laneuveville@jurabernois.ch)  
Tél. 032 751 49 49

## Agenda / Musées

### Musée d'art & d'histoire de La Neuveville

Ouvert tous les dimanches de 14h30 à 17h30, du 8 avril au 28 octobre 2018.

Visites guidées sur demande. Renseignements :

Office du tourisme, tél : 032 751 49 49

[www.museelaneuveville.ch](http://www.museelaneuveville.ch) - [musee.laneuveville@bluewin.ch](mailto:musee.laneuveville@bluewin.ch)

### Musée de la vigne du lac de Bienne, Chavannes / Gléresse

Fermé. Visites guidées et locations de salles sur demande.

Renseignements : Tél. 032 315 21 32

[www.rebbaumuseum.ch](http://www.rebbaumuseum.ch) - [info@rebbaumuseum.ch](mailto:info@rebbaumuseum.ch)

### Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

### Chœur Mosaïque - La Neuveville

Répétitions à la salle de la paroisse protestante à 20h,

chemin de la Raisse 3 : 12, 19 & 26 novembre

[mosaique.jispace.ch](http://mosaique.jispace.ch)

### Café Théâtre de la Tour de Rive - La Neuveville

Tous les spectacles sont à 20h30 (*sauf indication contraire*)

Samedi 17 novembre Marcel Amont

Samedi 1 décembre Junior Tshaka

### Appel d'urgence

Tél. 117 Police, appel d'urgence

Tél. 118 Feu, appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances, appel d'urgence

Tél. 145 Intoxications, appel d'urgence

Tél. 147 Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes